DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

**REDEVANCE COMMUNALE : 250,00 EUR**

**à payer exclusivement au moyen de la formule de virement qui vous sera envoyée par courrier.**

**Le délai de trente jours prescrit à l’article 275 du Code Bruxellois de l’Aménagement du Territoire ne prendra cours que lorsque la demande sera complète.**

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles 275, 280 et 281 du COBAT entrés en vigueur le 1er novembre 2014 et à l’Arrêté de l’Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 3 juillet 1992, relatif aux renseignements urbanistiques, je vous prie de bien vouloir me délivrer les renseignements urbanistiques pour :

**le bien sis** (rue + numéro ; un bien par demande) :

**cadastré** **:** Division – Section – Numéro

**et appartenant à** (NOM, prénom et adresse) :

Je joins à la présente :

un extrait du plan cadastral récent (délivré depuis moins de 6 mois par le Service Fédéral des Finances)(1) indiquant les immeubles environnants dans un rayon de 50 mètres à partir de chaque limite du bien ;

Nom du demandeur :

Adresse :

N° de téléphone :

E-mail :

Référence du demandeur :

Date :

Signature du demandeur :

**\* Toute demande introduite génère une facturation.**

**\* Toute annulation de la présente demande doit nous être notifiée par écrit.**

1. A demander au Service Fédéral des Finances, Administration du Cadastre – service extraits, situé au 50, boulevard du Jardin Botanique, 1000 Bruxelles (tél. :02/577.19.60) ou à télécharger sur le site [CADGIS](http://ccff02.minfin.fgov.be/cadgisweb/?local=fr_BE).